

# Positionner notre industrie dans un monde en transformation

[ JANVIER 2022 ]



**afg**

## POSITIONNER NOTRE INDUSTRIE DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION

Le secteur du génie-conseil a été un acteur de premier plan dans l'entrée du Québec dans la modernité.

Que l'on pense à la conception des grands barrages, à l'érection de grands bâtiments emblématiques ou à la construction des importants réseaux routiers artériels qui ont contribué au développement économique et régional du Québec, à chaque moment important de notre histoire, les firmes de génie-conseil ont laissé, par leurs réalisations, une trace indélébile dans le paysage québécois.

Les exemples sont nombreux : Les barrages de la Baie James, la Place Bonaventure, le Complexe Desjardins, l'autoroute Ville-Marie, le 1000 de La Gauchetière, le Stade olympique, le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, tous ces ouvrages et bien d'autres encore ont su mettre à profit la technique au service du progrès québécois.

Malgré les obstacles de l'époque et les défis à relever, nous avons fait preuve de créativité, d'audace et d'un grand « esprit inventif », et ce, dans un monde en pleine mutation sociale et économique.

Trouver des solutions à des enjeux et problèmes complexes est essentiellement devenu notre mission comme industrie et c'est ce qui nous a permis de relever les défis.

Aujourd'hui, l'histoire se répète.

**Notre société est en pleine transition.**

**Les valeurs se redéfinissent.**

**Le monde du travail et ses pratiques se transforment.**

**L'innovation devient la clé de l'adaptation et du progrès.**

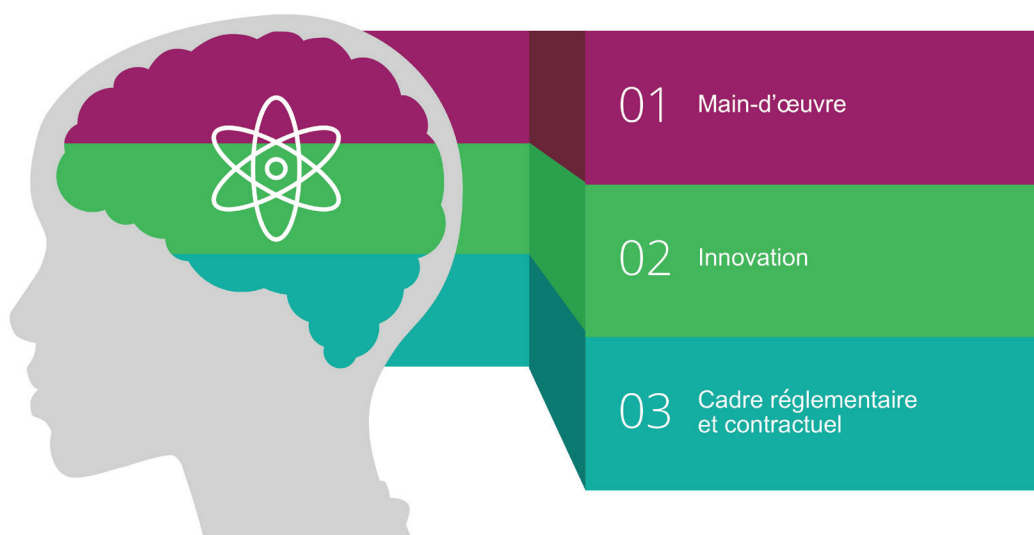
**Et les règles qui nous encadrent évoluent.**

Ces changements auront un impact considérable sur les politiques et les pratiques d'affaires de nos firmes dans les prochaines années. De plus, sous l'impulsion des fonds d'investissement qui accordent une place de plus en plus importante aux projets responsables et durables, notre industrie devra proposer des solutions adaptées aux enjeux de développement durable.

Dans ce contexte, l'AFG met sur pied trois chantiers de réflexion qui permettront à notre industrie d'identifier les conditions favorables à notre croissance tout en permettant de relever les défis actuels et futurs.

Ces chantiers mèneront des réflexions et proposeront des pistes d'actions sur des enjeux et des thématiques particulières. Ils guideront la prise de décision du conseil d'administration de l'Association et favoriseront le positionnement stratégique de notre industrie.

Les chantiers pourront être alimentés par les travaux des comités de travail et permettront notamment de documenter les principales recommandations de la *Feuille de route pour améliorer la réalisation des projets d'infrastructure publique*.



## CHANTIER 1 : PRIORITÉ MAIN-D'ŒUVRE

À l'automne 2021, le gouvernement du Québec a identifié le secteur du génie comme l'un des trois secteurs stratégiques prioritaire pour lequel des mesures ciblées seront mises en place afin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre.

En effet, selon une récente étude publiée par l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), l'ensemble des secteurs qui composent l'économie du Québec aura besoin de plus de 50 000 professionnels du génie d'ici 2030. La croissance des firmes de génie-conseil québécoises est intimement liée à sa capacité d'attirer de nouveaux talents et d'assurer la rétention de la main-d'œuvre.

De plus, les deux dernières années nous ont fait prendre conscience de l'importance de s'adapter à un monde du travail en pleine mutation et nous interpellent directement dans nos modes de gestion.

- Quels sont les facteurs d'attraction de nos firmes auprès des professionnels du génie?
- Quelles actions devrions-nous engager afin de susciter l'intérêt des jeunes pour notre secteur d'activité au moment de leur choix de carrière?
- Existe-t-il des opportunités de maillage avec les universités québécoises?
- Est-ce que le bassin des travailleurs étrangers peut constituer une avenue de recrutement?
- Comment retenir nos professionnels alors que nos firmes sont directement en concurrence avec d'autres secteurs?

## CHANTIER 2 : L'INNOVATION AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

La démonstration n'est plus à faire. La capacité d'innover est un facteur clé de la santé des entreprises.

L'innovation fait partie intégrante de l'ADN du secteur du génie. À l'heure de la transition énergétique, de la transformation numérique et de la recherche et du développement sur les matériaux avancés, notre secteur doit constamment demeurer à l'avant-garde et proposer des solutions innovantes.

- Quels sont les enjeux liés à la transformation numérique pour nos firmes de génie-conseil particulièrement dans l'intégration du BIM (*Building Information Modeling*)?
- Comment le secteur du génie-conseil peut-il apporter aux secteurs public et privé des solutions durables dans le cadre de la transition énergétique du Québec (électrification, développement de la filière d'hydrogène, énergie éolienne...)?
- Est-ce que notre industrie devrait tisser des liens plus étroits avec les centres d'expertise au moment où s'implantent au Québec des zones d'innovation?

## CHANTIER 3 : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ET CONTRACTUEL MIEUX ADAPTÉ À NOTRE RÉALITÉ

Le cadre législatif, réglementaire et contractuel régit la pratique de nos firmes de génie-conseil. Les lois, règlements et directives balisent les conditions d'affaires et représentent souvent des obstacles à l'innovation.

À l'automne 2021, l'AFG a dévoilé en collaboration avec l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) une *Feuille de route pour améliorer la réalisation des projets d'infrastructure publique*. Issu d'une consultation menée auprès des membres, ce document viendra orienter les travaux du chantier.

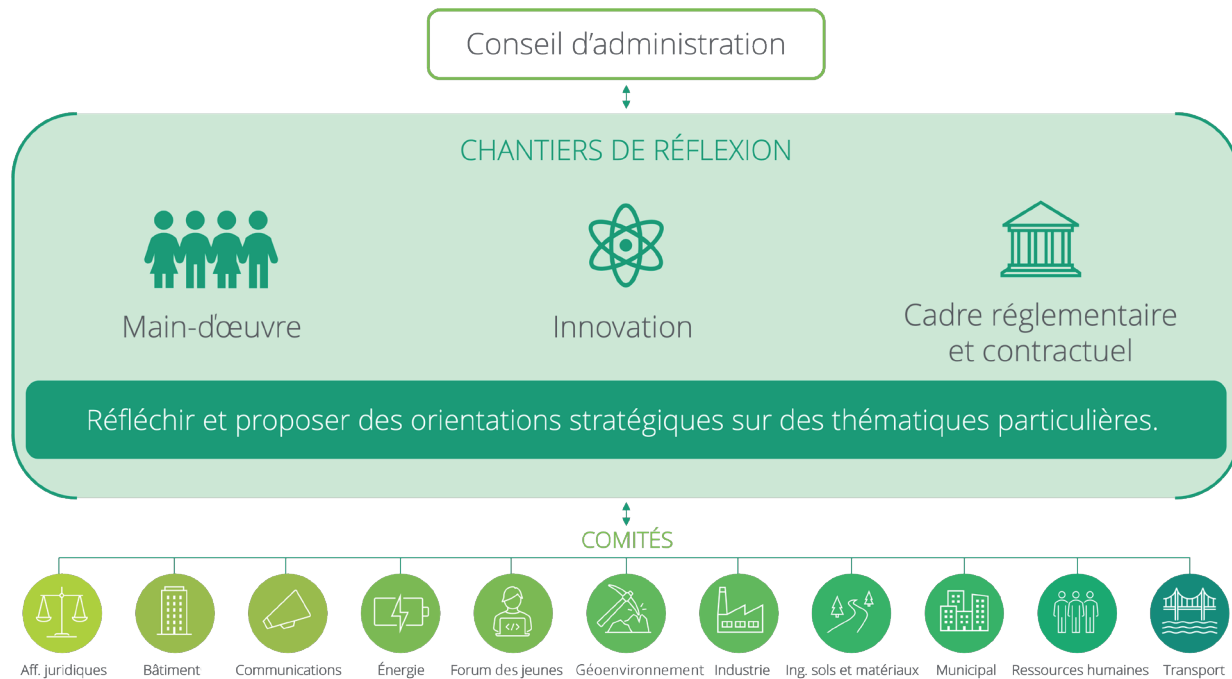
- Est-ce que la Stratégie sur les marchés publics dévoilée en 2022 répond aux attentes de nos membres?
- Quelles sont nos recommandations concernant le décret 1235-87?
- Serait-il pertinent de revoir les modes d'octroi des contrats publics?
- Comment l'industrie se positionne-t-elle au regard de l'utilisation du mode de réalisation traditionnel vs le mode clé en main?

### Mode de gouvernance et fonctionnement

Sous la responsabilité du président-directeur général, les chantiers de réflexion constitueront un espace d'échange visant à réfléchir, approfondir et orienter l'AFG sur des thématiques et enjeux d'intérêt pour le secteur du génie-conseil au Québec.

Ils consulteront et colligeront l'information émanant des comités de l'AFG afin de proposer à la direction des orientations.

Ainsi, les chantiers contribueront à définir le positionnement stratégique de l'AFG à titre de représentante des firmes de génie-conseil au Québec. Il apportera des contenus d'intérêt et facilitera les prises de position dans l'espace public.



## Composition

Chaque comité sera présidé de façon paritaire par un professionnel et une professionnelle d'une firme membre de l'AFG. Les chantiers pourront intégrer des représentants des firmes, mais aussi mettre à contribution des experts indépendants selon les thématiques à l'étude.

## La portée des travaux

Afin de mener à terme leurs travaux, les chantiers de réflexion pourront avoir recours à différents moyens dans le but d'exécuter leur mandat :

- Établir une veille stratégique pour l'industrie par chantier de réflexion;
- Documenter les dossiers d'intérêt pour l'industrie;
- Analyser la législation et la réglementation;
- Organiser des webinaires et/ou colloques sur des thématiques;
- Créer des tables d'échanges
- Proposer des prises de position.

## Échéancier de mise en œuvre des chantiers

13 décembre 2021	Approbation par le CA de l'AFG de la création de trois chantiers
25 janvier 2022	Présentation du document d'orientation
27 janvier 2022	Blogue du PDG visant un appel à l'implication
21 février 2022	Début des travaux des chantiers